

Séance du mardi 13 avril 2021

Date de la convocation : 07/04/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 29

Votants : 35

Pour : 34

Abstention : 0

Contre : 1

Présents : Jean-Louis ALLE, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Patrice SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBUOL

Représentés : Maxime ATGER, Jean-Luc GOAREGUER, Patrice MONTEIL, Murielle TEISSEDE, André THEROND, Didier VIGOUROUX

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Christian PASCON

DE_2021_053 - Objet : CRÉATION D'EMPLOI SAISONNIERS 2021 ALSH ET GANIVET

Monsieur le Président expose à l'assemblée que pour la saison d'été 2021 il y a lieu de créer 8 emplois d'adjoints d'animation territorial non titulaires.

En effet, il faudra :

- 4 agents pour l'ALSH de Rieutort-de-Randon et Grandrieu
- 4 agents d'accueil et de vente pour le site de Ganivet

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **Décide** la création de 8 emplois saisonniers d'adjoints d'animation territorial non titulaires.
- **Décide** l'inscription des crédits nécessaires au Budget Primitif 2021.
- **Donne** toute délégation à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

